



COMMUNE D'ORSIERES

Champex d'en Bas

affectation des zones

- zone de constructions et d'installations publiques A (ZCIP) DSII
- zone de constructions et d'installations publiques B (ZCIP) DSIII
- zone provisoirement non affectée

à titre indicatif

- aire forestière
- périmètre zone danger A
- périmètre zone danger B
- oléoduc
- zone d'activités sportives destinée au domaine skiable nordique

Adopté par le Conseil Communal en séance du :

Homologué par l'Assemblée Primaire en séance du :

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du :

Droit de socau: Fr.

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

05

Echelle 1 : 2000

Bureau technique
LONFAT-BORGEAT SA

Ingénieur EPF-SIA
1920 MARTIGNY

Cadastre à jour au 13 janvier 2003

